



## Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil seize et le vingt six mars à quinze heures, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

**Présents :** LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

**Absent:** MATTEI Estelle,

**Secrétaire de séance :** GRAZI François,

### **1. Examen de la demande de modification déposée par la SCEA BIANCAGHJA pour un permis de construire en cours de validité**

Le Maire expose à ses collègues que la SCEA BIANCAGHJA dont il est un des gérants a obtenu un permis de construire en date du 22 juillet 2014 (permis instruit par la précédente mandature) pour la rénovation d'une ferme en ruine à des fins agricole. Il expose en outre que pour des raisons administratives, une modification de ce permis a été obtenue le 25 juin 2015.

L'ODARC ayant à nouveau sollicité un léger ajustement des plans afin de prendre en compte la nécessité de créer d'une part, une pièce supplémentaire d'environ 15 m<sup>2</sup> dans la bande servante située dans l'atelier, pièce destinée au système de gestion centralisée de l'irrigation et d'autre part, une aire de lavage de 30 m<sup>2</sup> en extérieur pour le matériel agricole, la SCEA BIANCAGHJA a donc déposé une nouvelle modification de son permis de construire le 10 mars 2016.

Après discussion,

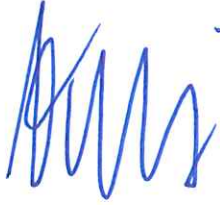
Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la demande de modification d'un permis de construire en cours de validité déposé par la SCEA BIANCAGHJA,

**DONNE autorisation au 1er adjoint de délivrer un avis favorable à cette demande de modification.**

Résultat du vote: VOTANTS: 9- EXPRIMES: 9 - POUR: 9 - CONTRE: 0 - ABSTENTION: 1  
(Le Maire) RESOLUTION ADOPTEE

Le Maire



Les Conseillers Municipaux

